



La contribution française à la santé mondiale et au Fonds mondial

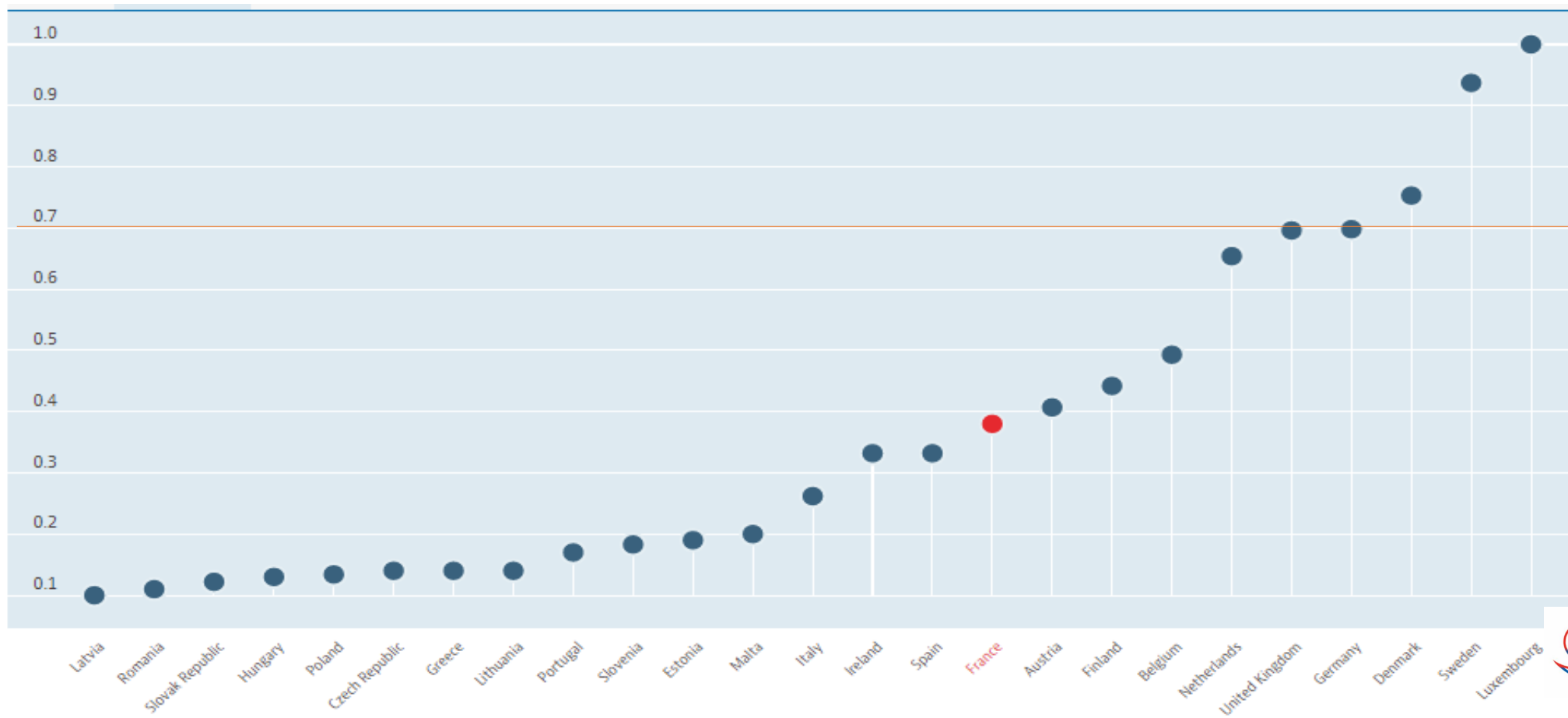
Paris, 21 novembre 2017 – Lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme,
Fonds mondial et rôle de la France

Sophie BAILLON
Chargée de plaidoyer

L'aide publique au développement de la France

L'aide publique au développement française (APD)

2016 : 8,612 milliards d'euros -> 0,38% du RNB



L'aide publique au développement française (APD)

Résolution AGNU 1970 : Engagement de la communauté internationale à atteindre 0,7% du RNB à l'aide au développement

Objectif présidentiel : 0,55% du RNB à l'APD d'ici 2022

8,6 milliards d'euros en 2016 -> 15 milliards d'euros en 2022 (soit environ 1 milliard d'euro/an supplémentaire).

Composition de l'APD

Répartition de l'APD :

- **Missions de l'Etat dont :**
 - « **aide publique au développement** » : **1/3 APD** (Programme 110 « aide économique et financière au développement » et Programme 209 « solidarité à l'égard de pays en développement »)
 - « **recherche et enseignement supérieur** »
 - « **immigration, asile et intégration** »
- **Financements européens**
- **Dépenses extra-budgétaires** (dont la TSBA et la TTF recueillies par le FSD)

Le Fonds de solidarité pour le développement (FSD)

Le Fonds de solidarité pour le développement (FSD)

Créé en 2005 par la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005, le Fonds de solidarité pour le développement (FSD) a pour objet « de contribuer au financement des pays en développement et de tendre à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement, notamment dans le domaine de la santé ».

Géré par l'Agence Française de Développement (AFD), le FSD recueille les recettes de deux sources de financements innovants :

- la taxe de solidarité sur les billets d'avion mise en place en juin 2006 ;
- la taxe sur les transactions financières créée en 2012

Ressources du FSD : la TSBA

Recettes de la taxe de solidarité sur les billets d'avion (en millions d'euros)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 (P)
Montant budget général	-	-	-	-	-	12	20	20	ND
Montant FSD	163	175	185	185	204	210	210	210	210
Total	163	175	185	185	204	222	230	230	ND

Commission des Finances du Sénat à partir des documents budgétaires + DPT annexé au PLF 2018

Depuis la Loi de finances (LFI) 2014, La part des recettes de la taxe affectée au FSD est plafonnée à 210 millions d'euros.

Depuis sa création, la TSBA a participé au développement à hauteur de 2 milliards d'euros.

Ressources du FSD : la TTF

La taxe sur les transactions financières (TTF)

0,3 % sur les opérations d'achat d'actions de sociétés françaises dont la capitalisation dépasse 1 milliard d'euros.

- LFI 2016 : 528 millions d'euros du produit de la TTF au FSD
- LFI 2017 :
 - 528 millions d'euros au FSD + 270 millions d'euros à l'AFD
 - élargissement de l'assiette de la TTF aux opérations infra-journalières
 - hausse du taux de taxation de 0,2 à 0,3%.
- PLF 2018 :
 - 798 millions d'euros au FSD
 - Suppression de l'élargissement de l'assiette aux opérations infra-journalière.

Une taxe européenne sur les transactions financières était en cours de discussion depuis 2012 au sein d'une coopération renforcée de 10 Etats (*France, Allemagne, Belgique, Portugal, Autriche, Slovénie, Grèce, Espagne, Italie, Slovaquie*).

Ressources du FSD : la TTF

Recettes de la TTF (en millions d'euros)

	2013	2014	2015	2016	2017	PLF 2018
Produit total de la taxe	766	871	1 057	1 093	1 659	ND
Montant affecté au FSD	60	100	140	260	528	798
Montant affecté à l'AFD	-	-	-	268	270	-
Montant au budget général de l'État	706	771	917	565	861	ND

Commission des Finances du Sénat à partir des documents budgétaires + DPT annexé au PLF 2018

Depuis sa création, la TTF a participé au développement à hauteur de 1,4 milliard d'euros

Ressources du FSD : TSBA & TTF

Bilan des recettes des financements innovants affectées au FSD (en millions d'euros)

	2016	LFI 2017	PLF 2018
Taxe de solidarité sur les billets d'avion	210	210	210
Taxe sur les transactions financières	260	528	798
Total ressources sur le FSD	470	738	1 008
TTF affectée à l'AFD	237	270	-
Total	707	1 008	1 008

DPT annexé au PLF 2018

Affectation des recettes du FSD

Contribution française dans la santé mondiale

Le FSD finance principalement la lutte contre le changement climatique (Fonds Vert) et la santé mondiale, en particulier la lutte contre les pandémies.

Santé mondiale :

- Initiative solidarité santé Sahel (ISS)
- OMS

Lutte contre les pandémies :

- L'Alliance pour la vaccination et GAVI et L'IFFIm (facilité financière internationale pour la vaccination)
- Unitaïd
- Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

La France et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

La France et le Fonds mondial

Contributions au Fonds mondial des 10 premiers donateurs historiques et évolution

Les 10 premiers donateurs, par ordre de contribution historique	Contribution depuis la création du Fonds mondial (en millions de US \$)	Promesse de dons pour la période 2014-2016 (devise en millions)	Promesse de dons pour la période 2017-2019 (devise en millions)	Augmentation (en %)
Etats-Unis	12 506	4 000 USD	4 300 USD	7%
France	4 791	1 080 EUR	1 080 EUR	0%
Royaume-Uni	3 066	800 GBP	1 100 GBP	38%
Allemagne	2 828	600 EUR	800 EUR	33%
Japon	2 526	800 USD	800 USD	46%
Commission européenne	2 021	370 EUR	475 EUR	28%
Canada	1 875	650 CAD	804 CAD	24%
Fondation Bill et Melinda Gates	1 599	500 USD	600 USD	20%
Suède	1 154	2 500 SEK	2 500 SEK	0%
Italie	1 126	100 EUR	140 EUR	40%

La France et le Fonds mondial

Contribution totale au Fonds mondial :

- 2001-2013 : 29,2 milliards USD
- 2014-2016 : 10,3 milliards USD
- 2017-2019 : 12,9 milliards USD (promesses de dons)

Contribution de la France au Fonds mondial :

- 2001-2013 : 2,8 milliards d'euros
- 2014-2016 : 1 milliard d'euros (promesse de dons : 1, 080 milliard d'euros)

Sur les 360 millions €/an d'engagement, la France a contribué à hauteur de :

- 352 millions d'euros en 2014
 - 320 millions d'euros en 2015
 - 328 millions d'euros en 2016
-
- 2017-2019 : 1, 080 milliard d'euros (promesse de dons)